

FCP HELION MONEO

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 Décembre 2010 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION MONEO » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 5.447.556, un actif net de D : 5.437.489 et un bénéfice de D : 179.860 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement «FCP HELION MONEO » comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION MONEO», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
5. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 19 Mars 2014

le commissaire aux comptes :

FINOR
Fayçal DERBEL

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	<u>3 059 088,419</u>	<u>2 831 218,118</u>
Obligations et valeurs assimilées		2 792 371,496	2 696 668,997
Titres OPCVM		266 716,923	134 549,121
Placements monétaires et disponibilités		<u>2 388 267,523</u>	<u>1 407 696,864</u>
Placements monétaires	5	1 991 844,901	1 405 051,069
Disponibilités		396 422,622	2 645,795
Créances d'exploitation	6	<u>199,890</u>	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		<u>5 447 555,832</u>	<u>4 238 914,982</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	4 922,530	4 084,946
Autres créditeurs divers	8	5 144,468	4 642,319
TOTAL PASSIF		<u>10 066,998</u>	<u>8 727,265</u>
ACTIF NET			
Capital	13	5 251 338,355	4 084 223,172
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		6,538	12,892
Sommes distribuables de l'exercice en cours		186 143,941	145 951,653
ACTIF NET		<u>5 437 488,834</u>	<u>4 230 187,717</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>5 447 555,832</u>	<u>4 238 914,982</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année</i> 2013	<i>Année</i> 2012
Revenus du portefeuille-titres	9	<u>155 661,149</u>	<u>152 168,532</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		129 221,099	137 182,182
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		26 440,050	14 986,350
Revenus des placements monétaires	10	<u>70 522,987</u>	<u>24 728,545</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>226 184,136</u>	<u>176 897,077</u>
Charges de gestion des placements	11	(42 395,543)	(32 861,554)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>183 788,593</u>	<u>144 035,523</u>
Autres charges	12	(10 079,844)	(8 927,782)
Autres produits		-	0,260
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>173 708,749</u>	<u>135 108,001</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		12 435,192	10 843,652
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		<u>186 143,941</u>	<u>145 951,653</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(12 435,192)	(10 843,652)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(1 711,339)	(3 743,389)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		7 863,078	2 108,306
Frais de négociation		-	(76,140)
RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>179 860,488</u>	<u>133 396,778</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année</i> 2013	<i>Année</i> 2012
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>179 860,488</u>	<u>133 396,778</u>
Résultat d'exploitation	173 708,749	135 108,001
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 711,339)	(3 743,389)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	7 863,078	2 108,306
Frais de négociation de titres	-	(76,140)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(177 614,640)</u>	<u>(95 511,263)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>1 205 055,269</u>	<u>(1 746 084,793)</u>
Souscriptions		
- Capital	3 352 975,675	3 631 873,480
- Régularisation des sommes non distribuables	(6 232,935)	(3 154,321)
- Régularisation des sommes distribuables	113 271,516	104 955,919
Rachats		
- Capital	(2 189 398,715)	(5 324 634,860)
- Régularisation des sommes non distribuables	3 619,419	1 376,834
- Régularisation des sommes distribuables	(69 179,691)	(156 501,845)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>1 207 301,117</u>	<u>(1 708 199,278)</u>
ACTIF NET		
En début de période	4 230 187,717	5 938 386,995
En fin de période	5 437 488,834	4 230 187,717
NOMBRE DE PARTS		
En début de période	40 885	57 816
En fin de période	52 533	40 885
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>103,506</u>	<u>103,466</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>3,49%</u>	<u>3,39%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP Hélion Monéo » est un fonds commun de placement de type obligataire, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 19 Novembre 2010 à l'initiative de la Société « Hélion Capital » et la « BIAT » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 22 Septembre 2010.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date de sa création.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP Hélion Monéo » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la BIAT. Le gestionnaire étant Hélion Capital.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 3.059.088,419 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% Actif net
Obligations de sociétés & valeurs assimilées		2 746 875,000	2 792 371,496	51,35%
<u>Obligations</u>	-	500 000,000	502 503,890	9,24%
Tunisie Leasing 2011-2 (Taux fixe de 5,95%)	5 000	300 000,000	302 503,890	5,56%
Tunisie Leasing 2013-2 B (Taux fixe de 7,6%)	2 000	200 000,000	200 000,000	3,68%
<u>Bons du trésor assimilables</u>	-	2 246 875,000	2 289 867,606	42,11%
-	-			
BTA 07-2014-8,25%	300	317 430,000	312 511,979	5,75%
BTA 10-2015-5%	300	294 660,000	300 175,410	5,52%
BTA 03-2019-5,5%	300	287 590,000	302 124,185	5,56%
BTA 05-2022-6,9%	630	672 215,000	684 582,026	12,59%
BTA 08-2022-5,6%	300	288 280,000	296 348,013	5,45%
BTA 10-2018-5,5%	400	386 700,000	394 125,993	7,25%
Titres des Organismes de Placement Collectif		264 677,979	266 716,923	4,91%
SICAV TRESOR	2 577	264 677,979	266 716,923	4,91%
TOTAL		3 011 552,979	3 059 088,419	56,26%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			56,16%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
<u>Soldes au 31 décembre 2012</u>	2 781 071,828	58 114,612	(7 968,322)	2 831 218,118	-
Acquisitions de l'exercice					
Bons du trésor assimilables (BTA)					
Titres OPCVM	6 568 920,866			6 568 920,866	
Obligations des sociétés	200 000,000			200 000,000	
Cessions de l'exercice					
Obligations des sociétés	(100 000,000)			(100 000,000)	
Titres OPCVM	(6 438 439,715)			(6 438 439,715)	7 863,078
Variation des plus ou moins value sur portefeuilles titres			(1 711,339)	(1 711,339)	
Variations des intérêts courus		(899,511)		(899,511)	
<u>Soldes au 31 décembre 2013</u>	3 011 552,979	57 215,101	(9 679,661)	3 059 088,419	7 863,078

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 1.991.844,901, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation:		1 480 613,656	1 492 262,243	27,44%
Attijari Leasing pour 90 jours au 08-01-2014		493 749,231	499 506,720	9,19%
Compagnie International de Leasing pour 100 jours au 26-02-2014		493 066,739	496 087,535	9,12%
SOTUVER pour 90 jours au 18-02-2014		493 797,686	496 667,988	9,13%
Certificats de dépôt		499 478,458	499 582,658	9,19%
BIAT pour 10 jours au 09-01-2014 au taux de 4,7%		499 478,458	499 582,658	9,19%
TOTAL		1 980 092,114	1 991 844,901	36,63%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			36,56%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à D : 199,890, contre un solde nul au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Intérêts intercalaires sur obligations TL 2013-2	199,890	-
Total	<u>199,890</u>	<u>-</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à D : 4.922,530, contre D : 4.084,946 au 31/12/2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du gestionnaire	3 299,576	2 829,701
Rémunération du dépositaire	1 622,954	1 255,245
Total	<u>4 922,530</u>	<u>4 084,946</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à D : 5.144,468, contre D : 4.642,319 au 31/12/2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du commissaire aux comptes	4 048,406	3 760,818
Redevance du CMF	150,151	151,231
Etat, retenue à la source	479,865	369,783
Autres	466,046	360,487
Total	<u>5 144,468</u>	<u>4 642,319</u>

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 155.661,149, contre D : 152.168,532 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Année 2013	Année 2012
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des obligations		
- intérêts	18 405,259	22 976,772
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	110 815,840	114 205,410
<u>Dividendes</u>		
-des titres OPCVM	26 440,050	14 986,350
TOTAL	155 661,149	152 168,532

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 70.552,987, contre D :24.728,545 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Année 2013	Année 2012
Intérêts des billets de trésorerie	65 345,511	10 900,563
Intérêts des comptes à terme	1 157,260	455,890
Intérêts des dépôts à vue	54,915	154,876
Interets des certificats de depot	2 677,552	-
Intérêts des bons de trésor à court terme (BTC)	1 287,749	13 217,216
TOTAL	70 522,987	24 728,545

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 42.395,543, contre D : 32.861,554 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du gestionnaire	36 339,040	28 206,679
Rémunération du dépositaire	6 056,503	4 654,875
Total	<u>42 395,543</u>	<u>32 861,554</u>

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à D : 10.079,844, contre un solde de D : 8.927,782 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Redevance CMF	5 132,638	3 944,810
Honoraires commissaire aux comptes	4 785,088	4 547,486
Services bancaires	5,198	11,432
Publications	148,920	200,073
Autres	8,000	223,981
Total	<u>10 079,844</u>	<u>8 927,782</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2012

Montant	4 084 223,172
Nombre de parts émises	40 885
Nombre de copropriétaires	36

Souscriptions réalisées

Montant	3 352 975,675
Nombre de parts émises	33 565
Nombre de copropriétaires nouveaux	9

Rachats effectués

Montant	(2 189 398,715)
Nombre de parts rachetées	(21 917)
Nombre de copropriétaires sortants	(3)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 711,339)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	7 863,078
Régularisation des sommes non distribuables	(2 613,516)
Frais de négociation	-

Capital au 31-12-2013

Montant	5 251 338,355
Nombre de parts	52 533
Nombre de copropriétaires	42

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	2013	2012	2011
Revenus des placements	4,306	4,327	1,318
Charges de gestion des placements	(0,807)	(0,804)	(0,260)
Revenus net des placements	3,499	3,523	1,058
Autres charges	(0,192)	(0,218)	(0,093)
Résultat d'exploitation (1)	3,307	3,305	0,966
Régularisation du résultat d'exploitation	0,237	0,265	1,766
Sommes distribuables de l'exercice	3,543	3,570	2,731
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	(0,033)	(0,092)	(0,073)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,150	0,052	0,080
Frais de négociation	0,000	(0,002)	(0,004)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	0,117	(0,042)	0,004
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,424	3,263	0,969
Résultat non distribuable de l'exercice	0,117	(0,042)	0,004
Régularisation du résultat non distribuable	(0,050)	(0,043)	(0,023)
Sommes non distribuables de l'exercice	0,067	(0,085)	(0,019)
Distribution de dividende	3,570	2,731	-
Valeur liquidative	103,506	103,466	102,712
Ratios de gestion des placements			
Charges de gestion de placement / actif net moyen	0,78%	0,78%	0,26%
Autres charges / actif net moyen	0,19%	0,21%	0,09%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,42%	3,46%	2,69%

14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "FCP Héliion Monéo" est confiée à la Société de gestion "Héliion Capital". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit:

- Une rémunération en hors taxes de 0,6% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien

- Une commission de surperformance si "FCP Héliion Monéo" réalise un rendement supérieur à un taux objectif égal au TMM+0,5% (en net de retenues à la source). Cette commission, qui est de 20% majorée de la TVA, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement réalisé et l'objectif de rendement calculé sur la base du TMM mensuel affiché par la BCT à la date de calcul de la V.L.

La BIAT assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum annuel de D : 1.000 dinars HT .